

Baromètre de conjoncture



*Point sur la situation
économique essonnienne.*

3^{ème} trimestre 2023

- 01** Synthèse
Chiffres-clés
- 02** Activité
Trésorerie
- 03** Investissement
Emploi
- 04** Spécial : Entreprises en
difficulté

> Synthèse

Un moral qui baisse et des difficultés qui s'accroissent pour les chefs d'entreprise au 3^{ème} trimestre 2023.

L'activité du 3^{ème} trimestre 2023 a été marquée par un niveau général des prix élevé, malgré un ralentissement de l'inflation, et la hausse des taux d'intérêt, facteur de plus en plus pénalisant d'après les dirigeants essonniers. Ainsi, la part des entreprises dont l'activité a été en hausse ou stable sur un an a été de 48 %, soit 3 points de moins par rapport au trimestre précédent.

Impactée par l'inflation, la situation de trésorerie des entreprises du territoire s'est dégradée pour 65 % d'entre elles sur un an (+ 9 points par rapport au 2^{ème} trimestre 2023).

En conséquence, la part des entreprises

parvenant à maintenir ou à augmenter leurs effectifs salariés sur un an s'est réduite de 7 points en un trimestre.

L'activité économique atone du 3^{ème} trimestre 2023 a eu raison du **moral des dirigeants du territoire qui l'ont évalué à une moyenne de 5,06 sur 10**. S'effritant ainsi de 0,39 point sur un trimestre, il a connu sa première baisse depuis le début de l'année. De nouveau, la part des dirigeants estimant que la pérennité de leur entreprise est menacée a augmenté, s'élevant désormais à 38 %.

Ainsi, 29 % des chefs d'entreprise anticipent déjà une baisse d'activité sur l'année 2024. Une part significative au regard de ceux qui anticipent une hausse (18 %) ou une stabilisation (24 %). Au reste, 29 % demeurent dans l'incertitude à ce sujet.

Chiffres-clés

48 %

des entreprises ont eu un chiffre d'affaires stable ou en hausse*

35 %

des entreprises ont eu une situation de trésorerie stable ou en hausse*

70 %

des entreprises ont des effectifs salariés stable ou en hausse*

Évolution
2^{ème} trim. 2023 -
3^{ème} trim. 2023

↓ -3 points

↓ -9 points

↓ -7 points

Un moral évalué à
5,06 / 10
en moyenne par les dirigeants

38 %
des dirigeants estiment la pérennité
de leur entreprise menacée

* sur un an (par rapport au 3^{ème} trim. 2022)

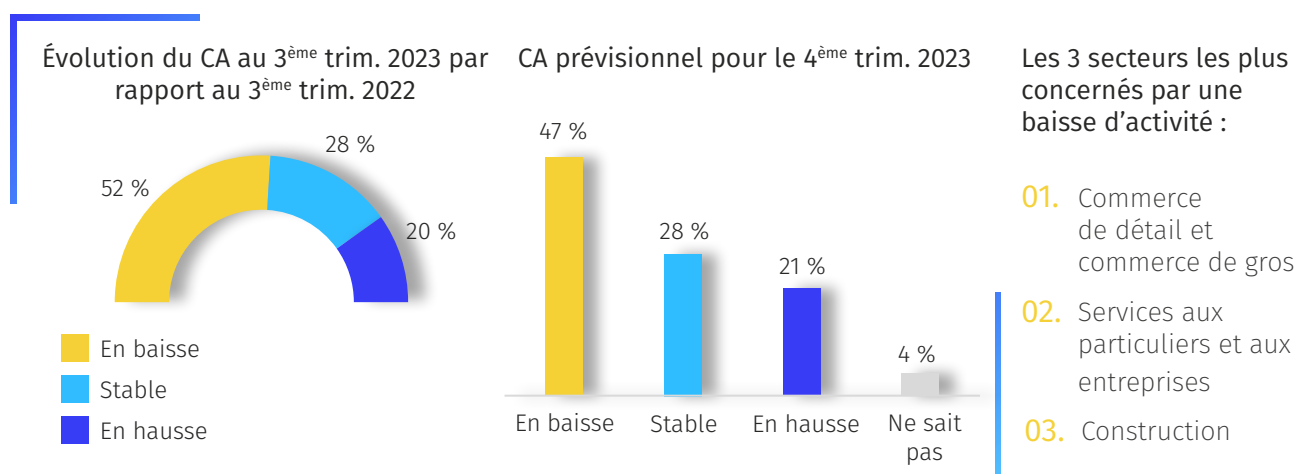
Méthodologie

Enquête numéro 5 réalisée en ligne du 7 au 28 décembre 2023 auprès de 133 dirigeants d'entreprise essonniers (22,6 % commerce de détail, 3,8 % commerce de gros, 3,8 % cafés / hôtels / restaurants, 21,8 % services aux particuliers, 26,3 %, services aux entreprises, 10,5 % construction/BTP, 9 % industrie et 2,2 % transports/logistique).

➤ Activité

La hausse des taux d'intérêt, un facteur plus prégnant dans le ralentissement de l'activité.

Dans la continuité du trimestre précédent, la part des entreprises avec une activité en baisse sur un an a été une nouvelle fois en progression au 3^{ème} trimestre 2023. Celles-ci ont représenté 52 % des entreprises interrogées, soit 3 points de plus par rapport au trimestre précédent. Cette évolution a été alimentée par les effets de l'inflation et plus particulièrement la hausse des taux d'intérêt qui impacte négativement la demande et in fine l'activité des entreprises.



➤ Trésorerie

Une situation de trésorerie qui se dégrade davantage.

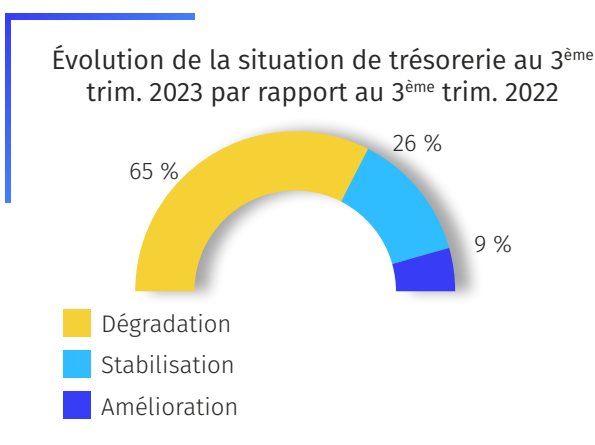
La situation de trésorerie s'est dégradée pour 65 % des entreprises sur un an au 3^{ème} trimestre 2023. Par rapport au trimestre précédent, cela représente une hausse de 9 points.

D'une part, cette altération de la trésorerie a concerné les secteurs dont l'activité est particulièrement sensible au pouvoir d'achat des ménages tels que l'hôtellerie-restauration (100 %), les services aux particuliers (73 %) et le commerce de détail (72%). D'autre part, elle a concerné également le transport et la logistique (100 %) qui a supporté des coûts de transport de marchandises élevés.

Pour l'ensemble des secteurs, l'affaiblissement du niveau d'activité du trimestre a expliqué pour 68 % des

entreprises la dégradation de la situation de trésorerie.

Dans le même temps, seules 26 % des entreprises sont parvenues à maintenir une situation de trésorerie stable.



Investissement

Un contexte qui ne facilite pas l'investissement des entreprises.

37 % des entreprises ont pu réaliser les investissements prévus au 3^{ème} trimestre 2023. Habituellement tournés vers l'équipement et le bâtiment, les investissements des entreprises essonniennes ont été plus immatériels qu'à l'accoutumé. En effet, la part des entreprises ayant investi dans le numérique et la formation a progressé respectivement de 23 et 20 points par rapport au trimestre précédent.

Parmi les entreprises qui avaient planifié des investissements au 3^{ème} trimestre 2023, 63 % n'ont pas pu les réaliser, ce qui représente une hausse de 5 points sur un trimestre.

37 %
des entreprises
ont réalisé leurs
investissements
prévus au 3^{ème} trim.
2023

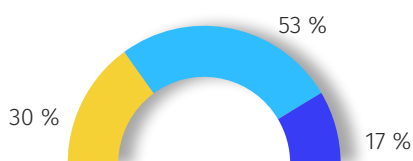
Principaux types d'investissements réalisés :

- 50 %** Numérique (logiciel, site internet, etc.)
- 46 %** Équipement (Machine, outils, etc.)
- 32 %** Formation

63 %
des entreprises qui
souhaitaient investir
et n'ont pas pu le faire
au 3^{ème} trim. 2023

Emploi

Évolution du nombre de salariés au 3^{ème} trim.
2023 par rapport au 3^{ème} trim. 2022



Évolution du nombre de salariés pour le 4^{ème}
trim. 2023



- En baisse
- Stable
- En hausse

Une stabilité de l'emploi qui commence à faiblir.

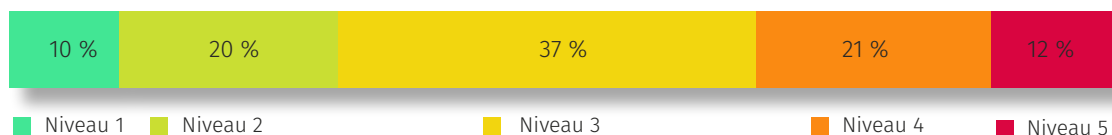
Au niveau de l'emploi, la part des entreprises essonniennes ayant eu un nombre de salariés stable ou en hausse a été de 70 % soit 7 points de moins qu'au 2^{ème} trimestre 2023. Tandis que la part des entreprises avec un nombre de collaborateurs en hausse a progressé de 5 points, celles avec un nombre de collaborateurs stable a significativement régressé de 12 points.

Par conséquent, 30 % des entreprises ont eu un nombre de salariés en baisse sur un an. Cela a concerné principalement les entreprises ayant entre 1 et 9 salariés ainsi que celles avec plus de 50 salariés.

➤ Focus : entreprises en difficulté

Situation des entreprises en difficulté

Évaluation du niveau de difficulté par les dirigeants (Niveau 1 - faible, Niveau 5 - élevé)



38 %
des dirigeants estiment la pérennité de leur entreprise menacée

39 %
des entreprises en difficulté ont mis en place au moins une mesure sociale

53 %
des entreprises en difficulté ont mis en place au moins une mesure financière

4 %
des entreprises en difficulté ont mis en place au moins une mesure réglementaire

Des dirigeants de plus en plus inquiets quant à la pérennité de leur entreprise.

Au 3^{ème} trimestre 2023, 38 % des dirigeants essonniens interrogés ont considéré que la pérennité de leur entreprise était menacée. Cette part a augmenté tout au long de l'année en passant d'un tiers à 38 % entre le 1^{er} et le 3^{ème} trimestre. À ce stade, ils ont positionné le niveau de difficulté à une moyenne de 3,6 sur 5 ce qui correspond à une situation où les difficultés sont avancées mais encore réversibles.

Ces entreprises en difficulté ont principalement une activité de transport/logistique (67 %), de café hôtellerie restauration (60 %) ou encore de services aux particuliers (55 %). En cause, l'inflation sous ses multiples aspects – plus particulièrement la hausse des prix de l'énergie et la hausse des taux d'intérêt (37 %) – mais également la perte d'un ou plusieurs clients importants (25 %). Par conséquent, elles ont essentiellement mis en place des

mesures financières (53 %) et sociales pour les entreprises employeuses (39 %).

La première action financière prise par les dirigeants a été la réorganisation des dépenses de leur entreprise (achats de matières premières, charges externes, révision des contrats, etc.) pour 44 % d'entre eux. Elle a été suivie par la mobilisation d'outils financiers à court terme tels que les découverts, les billets de trésorerie ou autre (33 %).

3,6

sur 5 :
Moyenne du niveau de difficulté des entreprises concernées

La mesure sociale la plus importante a été la surveillance active de leurs indicateurs sociaux (ratio masse salariale / niveau d'activité) (44 %). Certains ont

été contraints de demander le report du paiement de leurs charges sociales (33 %).

Au 3^{ème} trimestre 2023, seules 4 % des entreprises ont pris des mesures réglementaires comme une procédure de conciliation par exemple.

Champ : Entreprises ayant répondu «Oui» à la question «Aujourd'hui, estimez-vous la pérennité de votre entreprise menacée ?»